

Sommaire

- ✚ **Edito** : Agir pour l'emploi : Une urgence.
- ✚ **STERICSSON** : En comptant sur votre professionnalisme.
- ✚ **INTERESSEMENT** : La direction souffle le chaud et le froid.
- ✚ **DRH** : Entretien en vue d'une sanction (épisode 3).
- ✚ **EUROPE** : La rémunération des dirigeants va faire débat à Bruxelles.
- ✚ **RASSEMBLEMENT** : L'union fait la force.
- ✚ **CONFIDENCES** : Question à 10 balles.
- ✚ **DESTRUCTEURS** : Les mercenaires « managers de transition ».
- ✚ **FORFAIT** : La CGT saisie le Conseil de l'Europe.
- ✚ **SANTE** : La nocivité du travail de nuit reconnue.
- ✚ **CYRANO** : Non merci !
- ✚ **C'est sûr, ça énerve** : Prise d'otage ou prise de tête ?

Edito - Edito - Edito - Edito - Edito - Edito -

Agir pour l'emploi : Une urgence !

Agissons, tel est notre mot d'ordre. Notre syndicat propose d'agir AVANT que des suppressions d'emploi soient annoncées.

Ça ne sert à rien ? Mais si, nous connaissons des boîtes ou les salariés n'ont pas osé même créer un syndicat...et ou finalement l'entreprise n'a même pas payé d'indemnités de licenciement. A l'inverse, les Directions d'entreprise et les pouvoirs publics regardent d'abord la réaction des salariés. Et parmi les décideurs, rivalités et options économiques différentes sont permanentes et légions...

En 1988, en plein blocage du portail par les salariés, je me souviens d'une rencontre informelle avec le PDG de Thomson Semi-conducteurs sur le parking à sa demande. Celui-ci nous a dit : « c'est très bien ce que vous faites, allez-y encore un peu mais pas trop. » Bizarre, un patron qui approuve le blocage de son site. C'est plus tard que nous avons compris : il voulait avoir le feu vert politique pour la création de Crolles, mais il ne voulait pas défendre le site et leurs emplois. Imaginons cependant que nous n'ayons rien fait. Crolles aurait-il même existé face à ceux qui ne croyaient pas dans notre secteur industriel ?

Et combien d'emplois en plus auraient disparu ?

Nous sommes dans un drôle de moment, comme il y a eu autrefois une drôle de guerre, toutes proportions gardées. Nous sommes avant. Mais l'avant est décisif comme l'après. Les salariés hésitent. Est-ce que le danger est vraiment là ? Et si le missile tombait à l'étranger ou sur d'autres sites ou sur les sous-traitants (comme s'il fallait aussi considérer des sous traitants comme des variables) ? Et si je bouge, je serai peut être sur la liste ?

Tant que ne tombe pas une annonce de fermeture de site, ce sont souvent des minorités de salariés qui s'agitent, encore faut-il qu'elles le fassent avec détermination. En essayant d'avoir le soutien explicite de la majorité. Les pétitions sont là pour cela, mais après il faut manifester dans le site, vis-à-vis des médias, vis-à-vis des pouvoirs publics.

C'est ce qu'on appelle le pouvoir de la rue. Certains le méprisent, d'autres le craignent. Tous le considèrent. A nous de l'utiliser.



STERICSSON

En comptant sur votre professionnalisme.



L'annonce vient de tomber sèchement, tel un couperet : Fermeture d'un site en Finlande

Dans la division nous sommes tous abasourdis. La fermeture s'accompagne du licenciement annoncé de pratiquement la totalité des salariés du site d'Helsinki, soit environ 30 personnes. Ces 30 experts dans le domaine RF font partie des 200 transfuges de Nokia qui ont rejoint ST il y a tous justes 2 ans. A l'époque nous les avons accueillis à bras ouverts car nous savions la part très active qu'ils avaient prise dans la réalisation des différents chiffres d'affaire annuels de notre division et cela depuis plus de 10 ans. Heureusement que la concurrence ne les a pas récupérés, avons-nous tous pensé, soulagés ! En effet, nous connaissons leurs talents, leurs qualités. Au fil des années des liens se sont tissés dans le cadre du travail, basés sur l'écoute, le respect et la confiance mutuelle.

Personne n'imaginait qu'ils allaient oser s'attaquer à un des fleurons d'expertise RF.

Non, ils n'ont pas simplement fermé un site pour des raisons d'économie de fonctionnement. Non, ils n'ont pas stoppé un projet pour des raisons stratégiques, ce que chacun aurait pu comprendre. Oui, ils viennent d'appliquer la mesure de réduction des coûts et des effectifs, de la manière la plus stupide qui soit : Fermer le site et licencier les employés. Et tout cela sans tenir compte de la mise en péril de nombreux projets et de la R & D qui est le garant de notre avenir ; sans parler de la fuite potentielle de « know-how » chez nos concurrents et surtout ...bien entendu, laisser sur le carreau 30 employés qui, en cette période de crise, auront du mal à retrouver du travail alors que ST a les moyens de les garder.

Personne n'est à l'abri car ils ont osé ... en comptant sur notre professionnalisme pour continuer à travailler comme si de rien n'était.

INTERESSEMENT

La direction souffle le chaud et le froid.

Les dernières négociations s'annonçaient sous de bons auspices. La fusion avec NXP nécessitait de remettre à plat les accords existants. La direction avait donc proposée une amélioration de l'intéressement pour les salariés de ST, celui de NXP étant meilleur, en contre partie pour les salariés de NXP d'une amélioration de leur RTT, celle de ST étant meilleure. Le projet a fait long feu... ST a annulé la réunion prévue le 19 mai sous le prétexte complètement loufoque d'une action syndicale le même jour, ce qui a suscité une intervention du délégué central CGT :



« Bonjour

Nous protestons contre l'annulation de la réunion sur l'intéressement prévue le 19. En effet le motif d'annulation nous apparaît fantaisiste. S'agit-il d'un mouvement social interprofessionnel ? En fait c'est le 26 qu'il est prévu ! S'agit-il d'un mouvement à ST ? Mais il n'y a pas que nous sachions un "mouvement social" à ST Paris ce 19 ! Et même s'il y a des mouvements sur d'autres sites, ceci s'est produit beaucoup d'autres fois sans entraîner d'annulation.

En fait ce report, qui suit la volte-face de la direction lors de la dernière réunion, nous amène à nous interroger sur vos motivations. S'agit-il de remettre en cause l'intéressement ? S'agit-il d'aboutir à une négociation "le dos au mur" ?

Salutations - Pour la CGT, Marc LEROUX »

DRH

Entretien en vue d'une sanction (épisode 3).



Trois semaines plus tard, M. S. accompagné de M.H. se rendent de nouveau à un entretien avec le supérieur de M.S et Mme S. Il n'y aura pas de rappels des faits, il faut que M.H questionne Mme S. pour savoir si la convocation est toujours l'objet d'un licenciement pour « motif personnel ». Au terme d'un exposé contradictoire où il apparaît l'absence de faits réels et sérieux, Mme S. invoque les « problèmes de communication de M.S ». M.H a pris soin de demander aux collègues de M.S des témoignages écrits sur le sérieux professionnel et l'attitude irréprochable de M.S. A la lecture de ces témoignages; Mme S. ne sachant plus que dire met fin à l'entretien en disant que le cas de M.S serait débattu de manière collégiale (?) et que la décision serait prise ultérieurement.

Depuis M.S continue à travailler dans son entreprise en attendant la décision collégiale à une procédure complètement arbitraire.

Il apparaît que l'arbitraire et l'incompétence sont devenus la monnaie courante. L'arrogance, face aux exigences de la loi, est dorénavant une posture banale. Nous sommes désormais rentrés dans l'« amateurisme » en matière de gestion des ressources humaines. Après la mise en place de dispositifs pitoyables masquant des licenciements économiques (GAMAE), nous voilà rendus aux accusations infondées et procès arbitraire. Si de mauvaise aventure, vous deveniez le sujet de ces pratiques inconcevables, faites vous assister par un élu du personnel CGT qui préservera vos droits.Fin.

EUROPE

La rémunération des dirigeants va faire débat à Bruxelles.



Bonus, parachutes dorés, stock-options : la Commission européenne va proposer mercredi des principes pour mieux encadrer les rémunérations des dirigeants d'entreprises et des traders en Europe, dont les excès ont créé un tollé avec la crise financière. La structure de rémunération des dirigeants est devenue « *de plus en plus complexe, trop centrée sur la réussite à court terme* », estime la Commission dans un projet de texte dont l'AFP a obtenu copie.

Pour la France, alors que le gouvernement a sorti un décret relatif à ces rémunérations, la CGT a formulé les propositions suivantes :

- lier l'évolution des rémunérations des dirigeants, dans leur totalité, à celles du personnel ;
- établir un seuil maximum de rémunération des dirigeants (salaire, bonus) et conditionner les éventuels bonus au respect des critères liés à l'intérêt général et aux objectifs de long terme ;
- supprimer les stock-options ;
- assurer la présence des administrateurs salariés dans les comités des rémunérations ;
- envoyer les propositions du comité des rémunérations au Conseil d'administration cinq jours ouvrables avant la délibération, conformément aux règles de l'APE ;
- transmettre le dossier au CCE, avec droit de veto éventuel ;
- publier les rémunérations des dirigeants dès la fin du Conseil d'administration les ayant entérinées afin d'assurer une transparence totale.

« La CGT et ses administrateurs salariés demandent l'organisation d'un débat démocratique permettant surtout d'intégrer le point de vue des salariés et de leurs élus et représentants. Ce n'est pas le Medef qui devrait définir les règles du jeu ! »

RASSEMBLEMENT

L'union fait la force.

Des l'annonce faite pas ST des 1200 licenciements la CGT a sollicitée les autres organisations syndicales pour unir nos forces :

« Sent: Tuesday, May 05, 2009 7:59 AM
To: Bruno CHAVE; Carole PAGET; chave; Christelle LEHERPEUR; fo; Jean-Marc SOVIGNET; Jean-Michel JOURDAN; Marc LEROUX; Maurice GLATIGNY; Mohamed DEROUICH; Robert BRONNER; Stephane DERNIAUX
Subject: Face aux 1200, agir tout de suite



Bonjour,

Nous estimons qu'il ne faut pas attendre de connaître la répartition des 1200 pour agir. On risquerait alors de conforter les logiques de rivalité entre pays, sites, équipes, au détriment d'un combat commun contre la logique financière qui a conduit à la crise économique mondiale, et qui conduit aussi à la destruction des 1200 postes dans la JV.

C'est aussi pourquoi nous estimons qu'il faut agir JV et non-JV main dans la main, sans attendre là aussi qu'un trimestre suivant une annonce similaire soit faite par M.Bozzotti pour les salariés "purement" ST.

Aussi nous vous proposons de se voir demain mercredi 6 par exemple à 11H à Paris pour discuter d'actions possible.

Au niveau micro-électronique France, la CGT serait aussi favorable à l'organisation d'une action commune des salariés des entreprises atteintes par les suppressions d'emplois (Atmel, Altis, e2v, Freescale, Soitec, etc.) autour du thème de la défense des emplois de notre industrie. Cette action viserait plus spécifiquement les pouvoirs publics.

Nous serions aussi pour une démarche européenne similaire, au niveau de ST d'une part et au delà si possible.

Meilleures salutations

Pour la CGT ST, Marc»

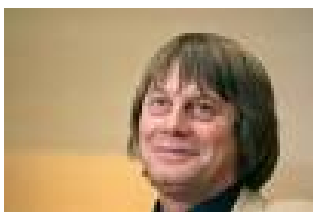
La réunion qui s'en est suivie s'est conclue seulement sur un accord pour un communiqué commun.

Quinze jours plus tard, seule la CFDT avait approuvé la proposition de lettre faite par la CGT.

Suite aux propos de Luc Chatel le 12 mai et l'absence de réaction des syndicats CGC, CFTC et FO, la CGT les a relancés en proposant une pétition nationale en plus du fameux communiqué. Le 18 au soir, la CGC s'est enfin décidée à dire oui aux deux propositions sans aller au-delà, à savoir une manifestation unitaire à la Préfecture de Grenoble.

CONFIDENCE

Question à 10 balles.



Qui a dit :

«Je suis le président qui a eu le plus de contacts avec les syndicats. Je fais le plus grand cas de ce qu'ils me disent. J'apprécie le secrétaire général de la CGT. Nous ne sommes pas d'accord mais je l'apprécie. » ?

Réponse dans l'éditorial du Nouvel Observateur de la semaine du 11 au 16/05 mais un indice sur l'auteur : ses initiales sont N.S.

En ce qui concerne Bernard Thibault, ça lui fait une belle jambe....

DESTRUCTEUR

Les mercenaires « managers de transition ».



« Cela ne me dérange pas qu'on me colle l'étiquette "salopard" sur le front, tant que j'ai la fierté d'avoir bien fait mon métier. ... Moi, j'y suis venu parce que j'aime ça. Les plans sociaux, ce sont des situations qui exigent du manager plus d'intuition que de réflexion, et ça, c'est stimulant... L'important, c'est de ne pas reculer, pour passer le cap qui sépare la phase de licenciement de la phase de reclassement. Ma spécialité, c'est plutôt la première phase, et je ne recule jamais ».

Celui qui se confie ainsi à un journaliste de l'Humanité (du 16 avril 2009), c'est Luc Bramey recruté en 2004 par ST pour liquider le site de Rennes.

Le salaire de ces managers de transition dépasse les 1000 € par jour. A ce prix là, on l'aura compris, il ne faut pas faire de sentiments, on est jugé au résultat. « Bramey se distinguait par une absence totale de sentiment. Avec lui, ça ne craque pas, impossible d'avoir une emprise », se souvient Jean-Marie Michel le syndicaliste CGT Rennais, transfuge de la CFDT. Mais parfois le hasard fait bien les choses. Lors de sa dernière mission à la SBFM de Lorient, Bramey a été reconnu par un ancien de Rennes qui a alerté le syndicat CGT de l'entreprise. Résultat, Bramey va faire ses valises avant d'avoir liquidé l'entreprise.

FORFAIT

La CGT saisie le Conseil de l'Europe.



La CGT a saisi le Conseil de l'Europe, pour formuler une réclamation contre le gouvernement français sur la loi du 20 août 2008, laquelle porte notamment sur le temps de travail. Pour la CGT, cette loi « méconnaît [...] plusieurs dispositions de la Charte sociale européenne révisée », en portant « atteinte au droit au repos et au droit à la santé », en permettant une « durée du travail excessive » et en portant « atteinte au droit à une rémunération équitable ». La confédération met en cause le « régime du forfait jours, contraire au droit à une durée du travail raisonnable », celui des « astreintes, contraire au droit à une durée du travail raisonnable et au droit au repos » et considère que la journée dite de solidarité ainsi que le régime du forfait en jours sont « contraires au droit à une rémunération équitable ».

SANTE

La nocivité du travail de nuit reconnue.

Le Danemark va indemniser 37 femmes dont le cancer du sein serait lié à leur travail de nuit, toutes ayant comme point commun le fait d'avoir travaillé au moins une nuit par semaine au cours des vingt dernières années. Cette décision est liée à la publication d'études scientifiques danoises et internationales qui montrent « des liens possibles entre le travail de nuit pendant vingt à trente ans et le développement d'un cancer du sein » selon Brigitte Lynhe, porte-parole de l'Agence des accidents du travail. La cause essentielle en serait la difficulté pour le corps humain de produire de la mélatonine en présence de lumière, une hormone indispensable pour l'être humain. Le Danemark attend la publication des conclusions du Centre International de Recherche sur le Cancer qui devraient aller dans le même sens que les études



précédentes, pour inscrire les effets du travail de nuit dans la liste des Maladies Professionnelles.

CYRANO

Non merci !

Les situations de crise stimulent la créativité. Un écrivain en herbe nous a concocté le texte suivant que nous avons déjà publié dans un tract mais qui vaut une rediffusion :

« Dutheil vient d'annoncer 1200 Suppressions

La crise, mon bon monsieur impose cette décision,
Quoi ? Ne rien faire, se taire, se contenter des miettes
Qu'avec mépris ou presque les financiers nous jettent.
Non, merci !

Accepter sans mot dire toutes ces suppressions
Admettre que l'annonce emporte la décision,
Non, merci !

Aller tel un mouton qu'on mène à l'abattage
et grossir tranquillement les chiffres du chômage
Non, merci !

Accepter silencieux cette logique à court terme
Qui de la crise porte assurément le germe.
Non, merci ! Non, merci ! Non, merci !

Mais ... se battre, résister, croire qu'en la matière
On peut vaincre tous ensemble cette logique financière.
Bref, niant ce statut: variable d'ajustement
Le dire haut et fort, échouer peut être, mais fièrement. »



Librement inspiré de Cyrano de Bergerac, de E. Rostand

C'est sûr, ça énerve...

Prise d'otage ou prise de tête ?



Dans un courriel à diffusion restreinte, mais que l'on nous a fait suivre tellement il est choquant, la CGC s'en prend violemment au rassemblement de protestation organisé le 12 mai :

« Subject: FW: Exposition de la CGT hier à grenoble - article du Dauphiné

Bonjour,

Voilà comment la CGT prend en otage des salariés !

Appel à une assemblée générale, déclaration de préavis de grève de 2 heures faite auprès de la DRH sans l'ébruiter, convocation de journalistes.

Ce matin les radios locales parlent de grève à ST Grenoble.

Domage pour ceux qui sont sur la photo sans l'avoir décidé !»

Les accusations qui y sont portées sont ridicules, car nous avons diffusé un tract appelant à une action de protestation de 2h la semaine précédant l'action, et la DRH a envoyé peu après la

distribution du tract un mail aux chefs de service leur demandant de recenser les grévistes. Donc tout le monde - sauf peut-être la CGC ? - était au courant de la nature du rassemblement. De plus, cette action a suscité l'intérêt des media qui ont bien couvert l'événement. Pourquoi dénigrer aussi durement une action qui en fin de compte a contribué à sensibiliser l'opinion à nos problèmes ? Où est l'intérêt des salariés dans ce type de message ? Alors que la direction annonce 1200 suppressions d'emplois, la CGC considère-t-elle vraiment que son principal adversaire est la CGT ?

Quant à nous, nous refusons de céder à ces provocations stériles et nous appelons la CGC à ne pas se tromper d'adversaire. Certes, il est clair que, contrairement à la CGC, nous refusons de nous inscrire dans une démarche d'accompagnement des décisions de ST. Néanmoins, les syndiqués et élus CGT, les centaines de salariés qui nous soutiennent sur le site méritent le respect des autres organisations syndicales.

A bon entendeur...

...mais avec l'humour, y'a de l'espoir

Affiché dans un service du bâtiment B :

Guide de la Survie en Entreprise



Soudain, Jean-René eut l'étrange intuition
qu'il allait être délocalisé.

« Soudain Jean-René eut l'étrange intuition qu'il allait être délocalisé »